

## **Déclaration du Bureau de l'Union Départementale Cgt-Force Ouvrière de Loire-Atlantique**

Depuis quelques semaines, une colère profonde s'exprime dans tout le pays. La hausse du prix des carburants a été l'élément déclencheur d'un ras-le-bol qui couvait depuis longtemps. Cette colère a pris la forme des « gilets jaunes ».

Comme à l'occasion des mobilisations syndicales contre la loi Travail ou les « ordonnances Macron », le gouvernement et le président de la République ont décidé une fois de plus de rester droit dans leurs bottes et de « garder le cap ». Tous les arguments, y compris ceux de « l'urgence climatique » sont utilisés pour justifier cette attitude. Certains ont même engagé une ignoble campagne de calomnie sur le thème : « les gilets jaunes, c'est la peste brune ».

La réalité, c'est que les mesures prises par ceux « d'en haut » ne sont plus tolérables.

D'un côté, ils octroient 40 milliards au patronat au titre de l'année 2019 (CICE et baisse de cotisations) et multiplient les cadeaux avec comme résultat une augmentation de 23,5% des dividendes versés aux actionnaires en 2018 ; de l'autre ils saignent le salariat et menacent toutes les conquêtes sociales.

Le bureau de l'Union Départementale considère qu'il faut mettre un terme à tout cela et que des mesures urgentes doivent être prises, entre autres :

- une hausse de 200 € du SMIC (80 % du salaire médian),
- l'augmentation générale des salaires, du point d'indice pour les fonctionnaires, la revalorisation immédiate des retraites et pensions (avec rattrapage des pertes subies), l'annulation de l'augmentation de la CSG,
- la mise en place d'une prime de transport obligatoire pour tous les salariés,
- le gel et le plafonnement des taxes sur le carburant,
- la défense des services publics, de l'hôpital public et l'annulation des 120 000 suppressions de postes,

- l'abrogation de Parcoursup et l'arrêt de la réforme du lycée et du baccalauréat,
- l'arrêt des contre-réformes en cours contre l'assurance chômage (dont nous revendiquons le maintien dans le cadre du paritarisme) et contre nos régimes de retraite et du code des pensions civiles et militaires (dont nous revendiquons le maintien),
- l'abrogation de la loi Travail (printemps 2016) et des ordonnances Macron (automne 2017),
- le maintien de la centrale électrique de Cordemais avec sa capacité de production et ses 2 000 emplois directs et indirects.

L'heure n'est donc pas à l'organisation de discussions stériles, à « prendre le thé » avec des « experts » dans le cadre de « concertations » comme le propose le président de la République. L'heure est à l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications, en particulier sur les mesures salariales. Notre confédération et notre fédération de fonctionnaires se sont adressées en ce sens au 1<sup>er</sup> ministre. C'est la seule issue positive pour sortir de la situation actuelle.

Sur ces bases, le bureau de l'Union Départementale demande à être reçu par Monsieur le Préfet, représentant de l'Etat dans le département et la région.

Fait à Nantes, le 3 décembre 2018